

Marignac. Les bords de Garonne ne sont pas un dépotoir



Des veaux morts en bord de Garonne, un triste spectacle constaté le jour de l'ouverture. / Photo DDM, J. C.

Le jour de l'ouverture, les pêcheurs en Garonne ont découvert un triste spectacle, des animaux en décomposition sur les bords du fleuve. Prévenu, Jean-Pierre Jenn, président de l'Aappma de Marignac, qui gère ce secteur, s'est rendu sur les lieux, vers Bagiry pour constater que deux veaux morts, peut-être malades, gisaient sur le bord de la Garonne. La brigade de gendarmerie de Barbazan a été chargée de l'enquête, tandis que la direction des services de la Haute-Garonne a été prévenue pour effectuer des prélèvements. « Je voudrais rappeler que ce délit est susceptible d'une très forte amende pouvant aller jusqu'à une peine d'emprisonnement. Nous en avons assez que les berges des rivières comme la Garonne soient prises pour des dépotoirs », s'indigne Jean-Pierre Jenn que ce sinistre tableau désole, comme nombre de ses camarades pêcheurs